

A secret ballot was taken.

The PRESIDENT: Here is the result of the ballot:

Candidates	Votes
M. Bailey (Australia).....	1
M. Verzijl (Netherlands).....	2
Mr. Winiarski (Poland).....	8

Therefore, Mr. Winiarski is elected by the Security Council as the fifteenth member of the International Court of Justice.

The meeting rose at 11.38 p.m.

TENTH MEETING

Held at Church House, Westminster, London, on Wednesday, 6 February 1946, at 9.30 p.m.

President: Mr. N. J. O. MAKIN (Australia)

Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

46. Continuation of discussion of the letter from the Acting Head of the Soviet delegation¹

The PRESIDENT: I wish to make a statement to the Council that might possibly be accepted as a statement of the Council. I will just read what I have in mind. I would suggest that this might be a suitable statement to be made by myself as President of the Security Council. It reads as follows:

The Security Council has heard statements by the Governments of the Soviet Union, the United Kingdom and Greece, which have greatly clarified the position. I would have liked to have seen the matter disposed of by a resolution, but the matter not having been declared a dispute, it will be sufficient for me to make a short summary of the position in the Council as revealed by what has been said at this table. The majority of the members of the Council have expressed their views, and in the President's opinion it is the sense of the Council that the presence of British troops in Greece does not endanger the maintenance of international peace and security. It seems to me that the Council may now regard the matter as closed. The only course now open is to proceed to the next business.

I take it that that is the wish of the Council.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I am not in possession of the text of the statement or draft statement which the President just read. But I can say, on the basis of what I have heard, that the Soviet delegation takes exception to such a

¹ See *Official Records of the Security Council*, First Year, First Series, Supplement No. 1; Annex 3.

Il est procédé à un scrutin secret.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le résultat du tour de scrutin est le suivant:

Candidats	Voix
M. Bailey (Australie).....	1
M. Verzijl (Pays-Bas).....	2
M. Winiarski (Pologne).....	8

En conséquence, M. Winiarski est élu par le Conseil de sécurité comme quinzième membre de la Cour internationale de Justice.

La séance est levée à 23 h. 38.

DIXIEME SEANCE

Tenue à Church House, Westminster, Londres, le mercredi 6 février 1946, à 21 heures 30.

Président: M. N. J. O. MAKIN (Australie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

46. Suite de la discussion relative à l'examen de la lettre du chef par intérim de la délégation soviétique¹

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je désirerais vous présenter une déclaration qui pourrait être acceptée, peut-être, comme une déclaration même du Conseil. Je vais précisément vous lire ce que j'ai élaboré. Je crois que cette déclaration serait opportune et que je pourrais la faire moi-même, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité; en voici le texte:

Le Conseil de sécurité a entendu les observations présentées par les Gouvernements de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et de la Grèce, lesquelles ont largement éclairé la situation. J'aurais désiré que l'affaire fût réglée par une résolution, mais comme elle n'a pas été reconnue comme constituant un différend, il me suffit de présenter un bref aperçu de la position prise par le Conseil, telle qu'elle ressort des échanges de vues qui ont eu lieu autour de notre table. Les membres du Conseil, dans leur majorité, ont fait connaître leur point de vue et, de l'avis du Président, le Conseil a le sentiment que la présence des troupes britanniques en Grèce ne met pas en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il me semble que le Conseil peut maintenant considérer cette affaire comme liquidée. La seule voie qui nous reste maintenant ouverte est de passer à l'ordre du jour.

Je pense que cette déclaration entre bien dans les desseins du Conseil.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je n'ai pas en mains la déclaration ou le projet de déclaration dont M. le Président vient de donner lecture. Toutefois, ce que je viens d'entendre suffit pour que je puisse dire que la délégation sovié-

¹ Voir *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Première Année, Première Série, Supplément No 1, Annexe 3.

statement and is unable to agree to it. I have already said at one of the last meetings of the Security Council, that the Soviet delegation is prepared to manifest to the utmost degree the spirit of co-operation for the purpose of ensuring the unity of action of the Security Council, setting aside everything that disunites or can disunite us. For this purpose, as I have already stated, the Soviet delegation agrees that a formal resolution of the Security Council on the question of the situation in Greece in connexion with the presence there of British troops should be dispensed with. The Soviet delegation does not insist that the President's declaration should state that the situation which has arisen in connexion with the presence of British troops in Greece endangers peace and security or that the British troops should be immediately withdrawn from Greece. But the Soviet delegation cannot accept the draft text of the President's statement regarding the situation in Greece that has arisen in connexion with the presence there of British troops.

For this purpose the Soviet delegation is prepared to agree: first, that the Security Council should not make any decision in respect of the question of Greece, which was discussed at a number of meetings; secondly, that it should confine itself to a statement by the President and thirdly, that in this statement it should be said that the Security Council takes note of the declarations made here by the representatives of the Soviet Union, the United Kingdom and Greece and also the views expressed here by the representatives of the following delegations: the United States, France, China, Australia, Poland, the Netherlands, and Egypt on the question of the presence of British troops in Greece, as recorded in the minutes of the Security Council, and regards the question as closed. This is the utmost to which the Soviet delegation is prepared to go. The Soviet delegation is prepared to agree to the President's statement in this wording. Any other wording would be unacceptable to us and we shall resolutely object to it.

I should like to inform the Council that I have just handed the English text of my statement to the President and to Mr. Bevin and I want to explain that this text is in complete agreement with Mr. Stettinius's draft, which several members of the Council discussed yesterday during the interval in the meeting of the Security Council.

MR. DE FREITAS-VALLE (Brazil): Since the opinions of representatives have been quoted, I should like to state our point of view. I should have voted for any resolution, as it is my opinion that the presence of British troops in Greece does not endanger peace. All the evidence and the debates we have had here show that. But, of course, that does not imply the principle of admitting foreign troops to supervise the holding of elections, except in the case of ex-enemy countries. I should like to make it very clear that if there were any resolution put forward here to establish that the presence of British

troupe s'oppose à une telle déclaration et qu'elle ne peut pas l'accepter. J'ai déjà dit, à l'une des dernières réunions du Conseil de sécurité, que la délégation soviétique était prête à faire preuve du plus large esprit de collaboration, afin d'assurer l'unité d'action du Conseil de sécurité et d'écarter tout ce qui nous désunit ou pourrait nous désunir. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai annoncé, la délégation soviétique est prête à accepter que le Conseil de sécurité ne prenne pas de résolution formelle au sujet de la situation qui s'est créée en Grèce par suite de la présence de troupes britanniques dans ce pays. La délégation soviétique ne demande pas qu'il soit dit dans la déclaration du Président que la situation qui s'est créée en Grèce par suite de la présence des troupes britanniques menace la paix et la sécurité, ni que ces troupes doivent être retirées immédiatement. Toutefois, la délégation soviétique ne peut pas accepter le projet de déclaration de M. Makin au sujet de la situation qui s'est créée par suite de la présence de troupes britanniques en Grèce.

C'est pourquoi la délégation soviétique est prête à accepter: premièrement, que le Conseil de sécurité ne prenne aucune résolution au sujet de la question grecque que nous avons examinée au cours d'un certain nombre de séances; deuxièmement, que l'on se contente d'une déclaration du Président, et troisièmement, qu'il soit dit dans cette déclaration que le Conseil de sécurité prend acte des observations formulées ici par les représentants de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et de la Grèce, ainsi que des remarques faites par les représentants des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Chine, de l'Australie, de la Pologne, des Pays-Bas et de l'Égypte au sujet de la présence des troupes britanniques en Grèce, remarques enregistrées au procès-verbal du Conseil de sécurité. On pourra considérer alors que la discussion est close. C'est là un maximum et la délégation soviétique ne peut aller au delà. Notre délégation est prête à accepter une déclaration du Président ainsi rédigée, mais toute autre rédaction serait inacceptable pour nous et nous nous y opposerions catégoriquement.

Je voudrais porter à la connaissance du Conseil que je viens de remettre au Président et à M. Bevin le texte anglais de ma déclaration; d'ailleurs, ce texte est tout à fait conforme au projet de M. Stettinius que certains membres du Conseil ont examiné hier pendant la suspension de séance.

M. DE FREITAS-VALLE (Brésil) (*traduit de l'anglais*): Puisque les avis des représentants ont été mentionnés, j'aimerais bien faire connaître aussi notre point de vue. J'aurais voté pour une résolution établissant, ce que je pense d'ailleurs être conforme à la réalité, que la présence de troupes britanniques en Grèce ne met pas la paix en danger. Toutes les preuves qui ont été apportées et tous les débats qui se sont déroulés ici le démontrent. Mais, évidemment, cela n'implique pas la reconnaissance du principe que des troupes étrangères doivent être autorisées à contrôler les opérations électorales, sauf cependant s'il s'agit

troops in Greece was endangering peace, I should have to vote "no".

On the other hand, I am sorry to insist upon a point of order I raised some days ago, that I think statements made and prepared by the Chairman should not be voted by the Council. If the Council would like those statements read, that should be done by recommendation of the Council.

Mr. STETTINIUS (United States of America): I think we have made distinct progress since we met last night. I wish to advise the Council that the United States Government is willing to accept the proposal just submitted by the representative of the Soviet Union; but at the same time I wish to make it clear that the remarks that I made several days ago were relevant to the position in which the United States of America stands. I should also wish to call attention to the fact that those members of the Council who have spoken on this question have all indicated that they agreed with the position as stated by me at that time. I am happy to endorse the suggestion of Mr. Vyshinsky.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I must take up some of the Security Council's time to reply to the Brazilian representative's statement. The Brazilian representative pointed out that no representative had the right to suggest to the President that he should say what that particular representative desired.

This elementary rule of politeness was known to many people even before the Brazilian representative's speech. I ventured to make my proposal because the President in his declaration stated most courteously that he wished to find out the opinion of the Security Council members. At all events, that is how I understood it. And I did not think that my proposal would cause the President any displeasure or perplexity. This is particularly so since I am defending my country's interests, and that is the main thing for me.

Mr. DE FREITAS-VALLE (Brazil): I should like to explain to Mr. Vyshinsky. I think the misunderstanding may be due to mis-translation. I have always defended the idea of a single official language. My preoccupation was the same as his. As a matter of courtesy to the President, I think that a written statement should not be given to the President to be read by him as his own. Of course, we are all of us here defending the interests of our countries, but we are joined together by something that is a little bit higher, the idea of reconciling the interests of our countries in the interest of peace. I do not think there is any difference between Mr. Vyshinsky's opin-

de pays ex-ennemis. Je tiens toutefois à faire entendre très nettement que s'il était présenté ici une résolution tendant à établir que la présence des troupes britanniques en Grèce met en danger la paix, je voterais non.

Par ailleurs, je suis au regret d'avoir à insister sur une motion d'ordre que j'ai soulevée voici quelques jours déjà: j'estime que les déclarations préparées et présentées par le Président ne doivent pas être votées par le Conseil. Si le Conseil désire que des déclarations de cette nature soient publiées, elles doivent l'être par voie de recommandation du Conseil.

M. STETTINIUS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): J'ai l'impression que nous avons réalisé des progrès sensibles depuis notre réunion d'hier soir. Je voudrais faire connaître au Conseil que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique est désireux d'accepter la proposition qui vient d'être soumise par le représentant de l'Union soviétique; mais en même temps, je tiens à préciser que les remarques que j'ai faites il y a quelques jours concernaient la situation où se trouvent présentement les Etats-Unis. Je tiens aussi à appeler votre attention sur le fait que ceux des membres du Conseil qui ont pris la parole sur ce sujet ont tous indiqué qu'ils étaient d'accord sur la définition de la situation que j'avais donnée à ce moment. Je suis heureux d'appuyer la proposition de M. Vyshinsky.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je dois vous demander quelques instants pour répondre à l'observation qu'a faite le représentant du Brésil. Il a dit qu'aucun représentant n'avait le droit d'influencer le Président en lui suggérant des déclarations.

La plupart d'entre nous connaissaient cette règle de courtoisie élémentaire avant même que le représentant du Brésil n'en fit mention. Mais, si je me suis permis de faire ma proposition, c'est que le Président, dans sa déclaration, avait eu l'arnabilité de s'enquérir de l'opinion des membres du Conseil de sécurité. C'est du moins ainsi que je l'ai compris. J'ai cru donc que mon intervention ne provoquerait chez le Président aucun mécontentement ni aucun étonnement. Ceci d'autant plus que je défends les intérêts de mon pays, et c'est ce qui m'importe le plus.

M. DE FREITAS-VALLE (Brésil) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais fournir quelques explications à M. Vyshinsky. Je crois que le malentendu est peut-être dû à une mauvaise traduction. J'ai toujours défendu l'idée d'une seule langue officielle, et mes préoccupations sont les mêmes que celles du représentant soviétique. C'est une question de courtoisie envers le Président, j'esume, que de ne pas lui remettre une déclaration écrite, pour qu'il la lise ensuite comme si elle était la sienne. Evidemment, nous sommes tous ici, tous autant que nous sommes, pour défendre les intérêts de nos pays respectifs; mais nous sommes réunis dans un but tant soit peu plus relevé:

ions and mine. I think misunderstanding may have arisen out of the translation.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): As I understand the Brazilian representative, he does not object to my having made a proposal but to my having made it in written form. It is this which he considers tactless. It transpires that it is the written form which disheartens the Brazilian representative, just as if the written word had ever been harmful to mankind. However, since misunderstandings may arise from oral expression, I consider it best to write down one's thoughts so that everything may be properly understood.

Mr. DE FREITAS-VALLE (Brazil): I just want Mr. Vyshinsky not to misunderstand me again. I never said that he did something discourteous. I think that he is a very agreeable person, and I like very much to talk with him, even in public. It is merely a matter of procedure. Procedure occupies a greater part of the time of the conference than the real matter of substance. I just want to reserve the rights of the President, because, as everybody knows, I may be President myself in some ten days; then I myself should want to make my personal statement as President.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): It appears that Mr. de Freitas-Valle is not only an agreeable man, but also a very cheerful one. But today I do not feel disposed to joke.

Mr. BEVIN (United Kingdom): I have listened with very great interest to the statement made by Mr. Vyshinsky. I appreciate very much the declarations of the representative of the United States of America and of the representatives of the other countries which have been mentioned. I am anxious to see the elimination of all quarrels between the great Soviet Union and Great Britain, and I am glad that this thing has been discussed as it has been. However, if this is to be embodied in a statement by the President, I am concerned not merely with the final statement; I am more concerned with the other statements that I understand it is giving effect to, and any final statement representing the consensus of opinion that you may make. I could not follow the translations very well, and I would like to have an opportunity of seeing the authentic translation of Mr. Vyshinsky's statement. To that end I would ask for an adjournment for the office to give it to me, and I promise that we will not keep you waiting too long.

The PRESIDENT: I am most anxious to accommodate members of the Council, individual members. The representative of the

l'idée de réconcilier les intérêts de nos pays dans l'intérêt de la paix. Ainsi, je ne pense pas qu'il y ait une différence entre l'opinion de M. Vyshinsky et la mienne. J'ai l'impression que le malentendu a été provoqué par la traduction.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Si j'ai bien compris, le représentant du Brésil ne me reproche pas d'avoir fait une déclaration, mais de l'avoir présentée par écrit. C'est cela qu'il considère comme déplacé. Il semble donc que ce qui choque le représentant du Brésil, c'est la forme écrite de ma proposition, comme si l'écriture avait jamais pu nuire à l'humanité. Je pense toutefois que c'est précisément pour se faire bien comprendre que l'on doit mettre ses pensées par écrit, lorsque, exposées oralement, elles peuvent créer des malentendus.

M. DE FREITAS-VALLE (Brésil) (*traduit de l'anglais*): Je prie M. Vychinsky de ne pas se méprendre sur ce que j'ai dit. Je n'ai jamais déclaré qu'il s'était comporté de façon discourtoise. Je le considère comme un homme très agréable et j'aime beaucoup m'entretenir avec lui, même en public. Il ne s'agit que d'une simple question de procédure. La procédure occupe une plus grande partie du temps de la Conférence que le fond même des problèmes qui font l'objet des débats. Je ne désire que réserver les droits du Président, car, ainsi que chacun le sait, il se peut que dans dix jours je sois, moi-même, Président et alors, en qualité de Président, je tiendrai à présenter aussi ma déclaration personnelle.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): M. de Freitas-Valle est non seulement une personne agréable, mais aussi une personne très gaie. Mais je ne suis pas disposé à plaisanter aujourd'hui.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): J'ai écouté avec un très grand intérêt l'exposé de M. Vychinsky. J'attache un très grand prix aux déclarations du représentant des Etats-Unis d'Amérique et des représentants des autres pays qui ont été mentionnés. J'ai le vif désir de voir éliminer tous les incidents entre la grande Union soviétique et le Royaume-Uni et je suis heureux que cette affaire ait été discutée comme elle l'a été; mais si les propositions dont il s'agit doivent être incorporées dans une déclaration du Président, alors ce n'est pas seulement l'exposé final qui m'intéresse; je suis encore davantage intéressé par les autres exposés auxquels, je crois, cette déclaration doit faire porter effet, et par toute autre déclaration finale exprimant l'opinion que les membres du Conseil se sont formée sur l'affaire. Je n'ai pas pu très bien suivre les traductions et je serais heureux de pouvoir jeter un coup d'œil sur la traduction authentique de l'exposé de M. Vychinsky. Dans ce but, je propose un ajournement pour permettre au Secrétariat de me donner cette traduction; je promets que je ne vous ferai pas attendre trop longtemps.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai le plus vif désir de faciliter les choses à chacun des membres du Conseil personnellement. Le repré-

United Kingdom has asked that we might possibly adjourn so that he may be able to examine the text of a certain statement that was made by Mr. Vyshinsky. I have asked whether, instead of the Council actually adjourning for the purpose of securing the translation, it might be possible, if other members of the Council want to speak, that we might proceed with the statements of members who might wish to speak; the translation could be secured for Mr. Bevin in the meantime. But if the position is that other members of the Council have no wish to make any observations at this stage, then, of course, I would certainly adjourn the Council for the purpose mentioned.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I should like to inform the Council that I have just handed the English text of my statement to Mr. Bevin, and I should like to explain that this text is in entire accord with Mr. Stettinius's draft, discussed by several members of the Council yesterday.

The PRESIDENT: Then it may be more satisfactory, in the circumstances, to adjourn for a time.

Mr. BEVIN (United Kingdom): I have to consider whether this is acceptable to me in the light of Mr. Vyshinsky's statement which preceded the resolution. I can follow the declarations of the other members of the Council, which I have either read in the *Journal* or followed in English tonight, but if I could have the declaration just prior to the resolution, I should like to be able to read it. I regard it as important.

The PRESIDENT: Under those circumstances, I think that that is quite a reasonable proposal of the representative of the United Kingdom. I can assure members of the Council that there will not be a longer period of adjournment than is absolutely necessary.

I will summon members of the Council the moment that it is possible to resume. Half an hour, I should say, might make it possible for the translation to be secured, and for Mr. Bevin to feel that he is then in a position to be able to return to the Council table.

The sitting was suspended until 11.10 p.m.

The PRESIDENT: I should like, in the first instance, to welcome the Greek Foreign Minister to the Council. This is the first occasion that I acknowledge the presence of that very distinguished gentleman. We appreciate such co-operation and help as he is able to offer to our proceedings. The gentleman will realize that I now invite him officially to take such part as he would wish in the proceedings.

sentant du Royaume-Uni m'a demandé s'il ne serait pas possible de nous ajourner de façon qu'il ait la possibilité d'examiner le texte d'un certain exposé qui a été présenté par M. Vyshinsky. Je me demande si, au lieu de nous ajourner, pour permettre de procéder à la traduction dont il s'agit, il ne nous serait pas possible de rester en séance, ce qui permettrait aux autres membres du Conseil qui désirent prendre la parole, de présenter, à leur tour, leurs observations; dans l'intervalle la traduction demandée par M. Bevin pourrait être terminée. Si toutefois les autres membres du Conseil n'ont pas l'intention de présenter d'observations, alors, évidemment, je ne manquerai pas de suspendre la séance dans le but qui a été indiqué.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je voudrais porter à la connaissance du Conseil que je viens de remettre à M. Bevin le texte anglais de ma déclaration. Je voudrais préciser que ce texte est tout à fait conforme au projet de M. Stettinius, que certains représentants ont discuté hier.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Dans ces conditions, il serait peut-être plus avantageux, étant donné les circonstances, de suspendre la séance pendant quelques instants.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Il faut que je voie si je puis accepter cette solution, en tenant compte de la déclaration de M. Vychinsky qui a précédé la résolution. Je puis, assurément, suivre les déclarations des autres membres du Conseil que j'ai déjà lues dans le *Journal* ou écoutées, en anglais, ce soir, mais s'il m'était possible, précisément, de disposer du texte de la déclaration avant qu'on en vienne à la résolution, je serais très heureux de pouvoir en prendre connaissance. Je considère ce point comme important.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Dans ces conditions, je crois que la proposition du représentant du Royaume-Uni est tout à fait raisonnable, et je puis donner l'assurance aux membres du Conseil que l'ajournement sera aussi bref que possible et ne durera pas plus longtemps qu'il n'est nécessaire.

J'informerai les membres du Conseil du moment où il sera possible de reprendre nos travaux. Une demi-heure, à mon avis, sera suffisante, peut-être, pour effectuer la traduction et pour donner à M. Bevin la possibilité de voir s'il est à même de reprendre place à la table du Conseil.

La séance est suspendue à 22 h. 15 et reprise à 23 h. 10.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je tiens, en premier lieu, à souhaiter la bienvenue au sein du Conseil au Ministre des Affaires étrangères de Grèce. C'est la première fois qu'il m'est donné d'accueillir cette éminente personnalité. Nous attachons le plus grand prix à la collaboration et au concours qu'il pourra apporter à nos débats. J'invite donc officiellement le Ministre des Affaires étrangères de Grèce à prendre part à nos délibérations.

Mr. RENDIS (Greece) (*translated from French*): I thank the President for his welcome, and for the kind words which he has addressed to me.

Mr. BEVIN (United Kingdom): I am glad to note from the statement we have listened to that the original demands of the Soviet delegation are no longer insisted upon. And since the representatives of the United States of America, Australia, France, China, Poland, Egypt, Brazil and the Netherlands have declared their view that the presence of British troops in Greece does not constitute a situation likely to endanger the maintenance of international peace and security, I am content for my part, in a similar gesture of conciliation, not to insist upon any formal resolution in regard to the matter.

It is also the desire of my country that this unhappy incident in the relations between ourselves and the Union of Soviet Socialist Republics should be finally closed, and that the unity of action between our two great States and the members of the Security Council as a whole should be maintained and strengthened. This controversy between our two great nations has now been closed. I hope that we shall all remember the great efforts of Greece in the Allied cause, and the tremendous sacrifices she has made. I hope that Greece will now be able to devote all her attention to reconstruction and the creation of a stable democracy.

I should like to thank Mr. Vyshinsky for his conciliatory efforts, and I should like to thank you, Mr. President, and the other members of the Council for the help they have given and the patience with which they listened to our trying oratory.

Three great Allies have fought together. Perhaps the ventilation of our difficulties at the first meetings of the Security Council may represent a situation in which we have removed misunderstanding. If that is so, these first meetings will have meant that we have built better than we knew.

I am quite content that the statement drafted by Mr. Stettinius and adopted by Mr. Vyshinsky be incorporated in a presidential statement without a formal resolution.

The PRESIDENT: In regard to the statements that have been made both by the representative of the Soviet Union, and the representative of the United Kingdom, and also the statement made by the representative of the United States, I think I now can correctly interpret what may be the wish of this Council regarding a statement that it would wish the Chair to make in regard to this matter that has engaged our attention. I sought at an earlier hour of this session to interpret the feelings of the Council, and while I feel that I may not possibly have expressed those terms exactly as the Council might have wished, I will be very happy to substitute. I will not pursue further the sugges-

M. RENDIS (Grèce): Je remercie M. le Président de son accueil et des aimables paroles qu'il a bien voulu m'adresser.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je suis heureux de constater que de l'exposé que nous avons écouté il ressort que la délégation de l'URSS n'a pas insisté plus longuement sur les demandes expresses qu'elle avait formulées. Et puisque les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de l'Australie, de la France, de la Chine, de la Pologne, de l'Egypte, du Brésil et des Pays-Bas ont déclaré qu'à leur sentiment la présence des troupes britanniques en Grèce ne constituait pas une situation de nature à mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales, j'éprouve aussi, pour ma part, une réelle satisfaction à répondre par un geste de conciliation analogue et à ne pas insister pour obtenir une résolution formelle sur cette affaire.

Le Royaume-Uni, aussi, désire que cet incident malheureux, survenu dans nos relations avec l'URSS, soit définitivement clos et que l'unité d'action entre nos deux grands pays et entre les membres du Conseil de sécurité dans leur ensemble soit maintenue et renforcée. Cette controverse entre nos deux grandes nations est maintenant terminée. J'espère que nous nous souviendrons tous des grands efforts accomplis par la Grèce pour la cause alliée et des effroyables sacrifices qu'elle a supportés. J'espère que la Grèce va pouvoir, désormais, consacrer toute son attention à sa reconstruction et à la création d'une démocratie stable.

Je désire remercier M. Vychinsky pour ses efforts conciliateurs et je désire vous remercier aussi, Monsieur le Président, et vous tous, Messieurs les membres du Conseil de sécurité, de l'aide que vous avez apportée et de la patience avec laquelle vous avez écouté notre fatigante éloquence.

Trois grands alliés ont combattu ensemble. Peut-être l'examen de nos difficultés au cours de la première session du Conseil de sécurité a-t-il créé une situation grâce à laquelle nous avons dissipé la mésentente. S'il en est ainsi, ces premières séances auront signifié que nous avons bâti plus solidement que nous ne le pensions.

Enfin, je suis extrêmement satisfait que la déclaration rédigée par M. Stettinius, et adoptée par M. Vychinsky, soit incorporée dans une déclaration du Président, en dehors de toute résolution formelle.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Eu égard aux exposés qui ont été présentés tant par le représentant de l'URSS que par le représentant du Royaume-Uni et à celui qui a été soumis par le représentant des Etats-Unis, je crois pouvoir maintenant traduire correctement les intentions du Conseil quant à la déclaration qu'il demande au Président d'effectuer, en ce qui concerne cette affaire qui a retenu notre attention. J'ai déjà tenté, au début de cette séance, d'interpréter le sentiment du Conseil et, comme j'ai l'impression que je n'ai peut-être pas exprimé d'une façon exacte ce que le Conseil pouvait avoir désiré, je serai très heureux de remplacer mon texte. Je n'insisterai donc pas davan-

tion I made to the Council, but will certainly accept the statements that have been made by joint agreement and will have them incorporated in a suitable statement from myself as President.

Mr. BEVIN (United Kingdom): Then it is this document, Mr. Stettinius' document?

The PRESIDENT: It is the statement and the special features and principles that are associated with the statements made by Mr. Vyshinsky, Mr. Bevin, and Mr. Stettinius.

Mr. BEVIN (United Kingdom): No, no. Pardon me.

The PRESIDENT: So that no misunderstanding will arise, I will ask Mr. Bevin just what he actually wished in regard to this statement.

Mr. BEVIN (United Kingdom): I understand that you now withdraw the statement that you made at the beginning.

The PRESIDENT: That is correct.

Mr. BEVIN (United Kingdom): And you substitute this statement prepared by Mr. Stettinius and Mr. Vyshinsky. May I respectfully suggest that you use the phrase that "in the light of what has transpired, I find that this text more suitably represents the feelings, the consensus of opinion, of the Council."

The PRESIDENT: That is exactly what I wished to have.

Noise among the spectators.

I wish to say that certain of the behaviour has not been as decorous as it should be. I want all of those who attend these meetings to understand the solemn and serious aspects of all matters that are considered here. We do expect that the behaviour of the people who come to these meetings will at least be in keeping with the importance of the occasion.

Mr. RIAZ (Egypt): May we hear the declaration which has been prepared by Mr. Stettinius and by Mr. Vyshinsky?

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I should like to speak following the President.

The PRESIDENT: That will be quite all right. This is the statement which I suggest might be substituted for the statement I made earlier in the evening:

I feel we should take note of the declarations made before the Security Council by the representatives of the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom and

tage sur la proposition que j'ai présentée au Conseil; j'accepterai, naturellement, les déclarations qui ont été présentées d'un commun accord et je les incorporerai dans une rédaction opportune à laquelle je procéderai moi-même, en ma qualité de Président.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Dans ces conditions, voici le document. C'est le document de M. Stettinius.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Ce sont là la déclaration, les modalités et les principes qui sont combinés dans les exposés effectués par M. Vyshinsky, par M. Bevin et par M. Stettinius.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Non, Non. Je vous demande pardon.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): De manière à éviter tout malentendu, je prie M. Bevin de nous dire ce qu'il désire effectivement en ce qui concerne cette déclaration.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je comprends que vous retirez maintenant la déclaration que vous avez présentée au début.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): C'est exact.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Vous la remplacez par le texte qui a été préparé par M. Stettinius et M. Vyshinsky. Me permettez-vous de vous proposer que vous rédigeriez la phrase de la manière suivante: "à la lumière de ce qui a été porté à notre connaissance, je considère que ce texte représente de façon plus fidèle les sentiments et l'opinion générale du Conseil".

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): C'est exactement ce que je désirais faire.

Bruits dans les tribunes.

Je tiens à remarquer que l'attitude d'un certain nombre de personnes n'est pas empreinte de toute la bienséance qu'elle devrait comporter. Je prie quiconque assiste à nos séances de se pénétrer du caractère sérieux et grave de toutes les affaires qui sont soumises à notre examen. Nous espérons que l'attitude du public qui vient à nos séances répondra, au moins, à la gravité des circonstances.

M. RIAZ (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Pourrions-nous avoir connaissance de la déclaration préparée par M. Stettinius et par M. Vyshinsky?

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je voudrais parler après le Président.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): C'est entendu. Voici la déclaration qui, je le propose, pourrait être substituée à celle que j'avais présentée au début de la soirée:

Je crois que nous devrions prendre acte des déclarations auxquelles les représentants de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, du Royaume-Uni et de la Grèce ont procédé

Greece, and also the views expressed by the representatives of the following members of the Security Council: The United States of America, France, China, Australia, Poland, the Netherlands, Egypt and Brazil, in regard to the question of the presence of British troops in Greece, as recorded in the proceedings of the Council, and consider the matter as closed.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): In addition to what has already been said, I consider it necessary to point out that the position of the Soviet delegation and its point of view on the substance of the question of the situation in Greece, which was examined in the Security Council in a number of meetings, are sufficiently well known and have been sufficiently set forth and justified. Nevertheless, the Soviet delegation, guided by a spirit of co-operation and the desire to ensure unity of action in the Security Council, is prepared to agree to that text of the President's statement which Mr. Stettinius put forward yesterday.

The Soviet delegation considers it possible not to insist on a formal decision of the Security Council, confining itself to a statement to be made by the President of the Security Council. Inasmuch as this statement should not relate to the substance of the question, it is now merely a matter of its containing no reference to the fact that the situation created in Greece by the presence of British troops endangers peace and security, or to the necessity for the immediate withdrawal of British troops from Greece. The Soviet delegation is prepared to accept such a proposal, in view of the fact that it does not contain any contrary statements.

In conclusion, I express the hope that the relations between the Soviet Union and Great Britain will develop in the direction of the strengthening and growth of friendship and co-operation in the interests of both countries and of all the nations united in the new, young United Nations Organization.

Mr. RENDIS (Greece) (*translated from French*): We accept the text presented to the Council and we are glad to see harmony restored between two great Powers, both of whom have for centuries taken a very great interest in my country and towards whom we feel correspondingly grateful. This agreement strengthens the United Nations and, on the other hand, gives the greatest hope to Greece for its recovery and for its future.

I thank all the members of the Council for their support, and I thank the representative of the United Kingdom for his touching reference to the services of my country in the Allied cause and to the sacrifices made by the Greek people.

The PRESIDENT: I understand now that it would be the wish of the Council that we should proceed to the next business.

devant le Conseil de sécurité ainsi que des observations exprimées par les représentants des pays ci-après membres du Conseil de sécurité: Etats-Unis d'Amérique, France, Chine, Australie, Pologne, Pays-Bas, Egypte et Brésil, en ce qui concerne la question de la présence des troupes britanniques en Grèce, dans la forme où ces déclarations et observations ont été consignées aux procès-verbaux du Conseil et que nous devrions considérer l'affaire comme terminée.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Il me paraît nécessaire de souligner une fois de plus que l'attitude de la délégation soviétique quant au fond du problème grec, qu'on a examiné au cours de plusieurs séances du Conseil de sécurité, est assez bien connue et qu'elle a été suffisamment expliquée et motivée. Toutefois, la délégation soviétique, désireuse d'assurer la collaboration et l'unité d'action au Conseil de sécurité, est prête à accepter le projet de déclaration du Président que M. Stettinius a présenté hier.

La délégation soviétique est prête à ne pas insister pour que le Conseil de sécurité prenne une résolution formelle; nous accepterons que l'on se contente d'une déclaration que ferait le Président du Conseil de sécurité. Cette déclaration ne devant pas porter sur le fond de la question, il faut simplement qu'on n'y indique pas que la situation qui s'est créée en Grèce par suite de la présence des troupes britanniques constitue une menace pour la paix et la sécurité, et qu'on n'y mentionne pas la nécessité de retirer ces troupes immédiatement. La délégation soviétique est prête à accepter cette proposition, pourvu que celle-ci ne contienne pas non plus d'affirmations contraires.

Pour conclure, j'exprime l'espoir que les relations entre l'Union soviétique et la Grande-Bretagne se développeront dans le sens d'une amitié et d'une collaboration plus étroites, qui servent les intérêts des deux pays ainsi que de toutes les nations faisant partie de la nouvelle et jeune Organisation des Nations Unies.

M. RENDIS (Grèce): Nous acceptons le texte présenté au Conseil et nous sommes heureux de voir l'accord rétabli entre les deux grandes Puissances qui ont, toutes deux, pendant des siècles, témoigné le plus grand intérêt pour mon pays et envers lesquelles nous avons des sentiments de reconnaissance égale. Cet accord renforce l'Organisation des Nations Unies, et d'autre part, offre le plus grand espoir à la Grèce pour son relèvement et pour son avenir.

Je remercie tous les membres du Conseil pour leur appui et je remercie le représentant du Royaume-Uni pour son émouvant rappel des services rendus par mon pays à la cause alliée et des sacrifices faits par le peuple grec.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je pense que le Conseil désire maintenant passer à l'ordre du jour.

Mr. BEVIN (United Kingdom): The incident of Greece is closed.

The PRESIDENT: With regard to the meeting of the Security Council, I should like to announce that the only time I feel would be convenient to meet the requirements of the Secretariat would be if the Council could have its meeting at 5 p.m. tomorrow. Since there are no objections I take it then that that is approved.

The meeting rose at 11.40 p.m.

ELEVENTH MEETING

47. Communiqué

The Security Council held a private meeting on 7 February 1946, at which it considered the procedure to be followed in dealing with the items at present on its agenda and further items proposed for the agenda.

TWELFTH MEETING

Held at Church House, Westminster, London, on Thursday, 7 February 1946, at 5 p.m.

President: Mr. N. J. O. MAKIN (Australia)

Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

48. Provisional agenda

1. Adoption of the agenda.
2. Letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation to the President of the Security Council dated 21 January 1946.¹
3. Letter from the Head of the Yugoslav delegation to the Executive Secretary (undated).²
4. Letter from the Heads of the Lebanese and Syrian delegations to the Secretary-General, dated 4 February 1946 (document S/5).³
5. Report by the Chairman of the Committee of Experts on the alterations made by the Committee in the provisional rules of procedure of the Security Council (document S/6).⁴

49. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

50. Letter from the Head of the Ukrainian SSR delegation

The PRESIDENT: The second item on the agenda is the letter from the Head of the delegation of the Ukrainian Soviet Socialist Re-

¹ See *Official Records of the Security Council, First Year, First Series, Supplement No. 1; Annex 4.*

² *Ibid.*, Annex 5.

³ *Ibid.*, Annex 9.

⁴ *Ibid.*, Supplement No. 2, Annex 1.

M. BEVIN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): La question grecque est close.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Etant donné les dispositions prises par le Secrétariat, je crois que le seul moment où il serait possible au Conseil de tenir séance, serait demain à 17 heures. Puisqu'il n'y a pas d'opposition, je considère que cette proposition est approuvée.

La séance est levée à 23 h. 40.

ONZIEME SEANCE

47. Communiqué

A la date du 7 février 1946, le Conseil de sécurité a tenu une séance à huis clos, au cours de laquelle il a examiné la procédure à suivre pour traiter des questions qui figurent présentement à son ordre du jour, ainsi que des questions nouvelles dont l'inscription à l'ordre du jour est proposée.

DOUZIEME SEANCE

Tenue à Church House, Westminster, Londres, le jeudi 7 février 1946, à 17 heures.

Président: M. N. J. O. MAKIN (Australie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

48. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine au Président du Conseil de sécurité, datée du 21 janvier 1946¹.
3. Lettre du chef de la délégation yougoslave au Secrétaire exécutif (sans date)².
4. Lettre des chefs des délégations libanaise et syrienne au Secrétaire général, datée du 4 février 1946 (document S/5)³.
5. Rapport du Président du Comité d'experts du Conseil de sécurité sur les modifications apportées par le Comité au règlement intérieur provisoire du Conseil (document S/6)⁴.

49. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

50. Lettre du chef de la délégation de la RSS d'Ukraine

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La deuxième question de l'ordre du jour vise la lettre du chef de la délégation de la République

¹ Voir *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Première Série, Supplément No 1, Annexe 4.*

² *Ibid.*, Annexe 5.

³ *Ibid.*, Annexe 9.

⁴ *Ibid.*, Supplément No 2, Annexe 1.